



15ème législature

Question N° : 26365	De Mme Agnès Thill (Non inscrit - Oise)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique > santé	Tête d'analyse > Risques de dépendance à la pornographie	Analyse > Risques de dépendance à la pornographie.
Question publiée au JO le : 04/02/2020 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Date de renouvellement : 04/01/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Agnès Thill attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur les risques de dépendance à la pornographie. Alors que M. le Président de la République a réuni les acteurs du secteur pour tenter de protéger les mineurs, la réponse sanitaire semble inadaptée tant pour les mineurs que pour les majeurs. Pour les mineurs, depuis l'appel solennel de nombreux professionnels de santé, en 2019, contre les dangers de la pornographie chez les jeunes, la réponse sanitaire semble inexistante. Quelles sont donc les mesures pratiques prises par le Gouvernement pour traiter les possibles pathologies apparues une fois que des enfants, souvent très jeunes, ont eu accès à ce genre de contenu ? Pour citer Michel Reynaud, président du Fonds actions addictions, professeur de psychiatrie et expert en addictologie : « Cela a des conséquences sur le développement des jeunes les plus vulnérables et les moins structurés psychologiquement », avec un « rapport peu adapté à la sexualité » et une « addiction ». Pour les majeurs, il n'y a pas la moindre information des risques de dépendance alors que les travaux sur le sujet ne sont plus à démontrer. Même si l'addiction à la pornographie ne fait pas encore partie des classifications internationales des maladies mentales, il n'existe guère d'études qui ne sont pas en faveur d'une telle conceptualisation. Aussi bien les études basées sur les électroencéphalographies ou sur l'IRM que les études neuropsychologiques ou comportementales, ou encore les études génétiques soutiennent pour une très grande majorité d'entre elles que la pornographie peut être une drogue. Dans ce cas, elle lui demande s'il serait seulement possible d'envisager un simple message d'information obligatoire avant la consommation de produits pornographiques sur les risques d'une consommation excessive pour les adultes.